



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Restauration collective scolaire
2nd degré secteur public - moins de 400 repas / jour
(collèges et lycées y compris lycées agricoles)

